

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX01600278001432-07TPE01

PONZA ROAIX
575 CHEMIN DES PINEDES
84110 ST MARCELLIN LES VAISON

Facture du 16/01/2024
n° 10191023926



Electricité

Montant Hors TVA	600,67 €
Montant TVA (payée sur les débits)	114,91 €
Facture TTC	715,58 €

Montant total à payer (TTC) 715,58 €

à régler avant le 31/01/2024

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes
• Prochaine facture vers le 16/03/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site
www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 6455903782
Compte commercial : 2020002925252

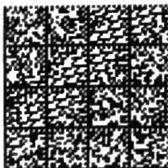
Paiement par TIP : merci de retourner votre TIP SEPA daté et signé.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519264559037826452959895251601

PONZA ROAIX
575 CHEMIN DES PINEDES
84110 ST MARCELLIN LES
VAISON

TIPSEPA
EST

Montant en euros
715,58



IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE SIGNATURE

Identification
reglement

926455903782645295989525

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101910239265

001583160129 09926455903782645295989525942151

71558

IRE096455903782000000000715584N

Facture du 16/01/2024 n° 10191023926

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		596,85 €
Fourniture		200,52 €
Bouclier Electricité		396,33 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		3,82 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		3,32 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		0,50 €
Services (HT)		0,00 €
Services		0,00 €
Total Hors TVA		600,67 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	114,91 €
TVA à 5,50%	36,00	1,98 €
TVA à 20,00%	564,67	112,93 €
Total TTC facturés sur la période		715,58 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Amortisseur Electricité 2024 : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, comparez le prix moyen 2024 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire (25c€/kWh). Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 1er août, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics. Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er janvier 2023.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

PONZA ROAIX

Détail de votre facturation par site du 16/01/2024 n° 10191023926

Données contrat

Contrat Sortie de Tarif

Réf. de votre contrat 2010003112753

Prix non réglementés

Souscrit depuis le 14/01/2021

Groupe de sites : LOT - 001

Données Point de Livraison

ROUTE DE VAISON 84110 ROAIX

Réf Acheminement Electricité : 25855137389651

Code site : Les communs



4 / 4

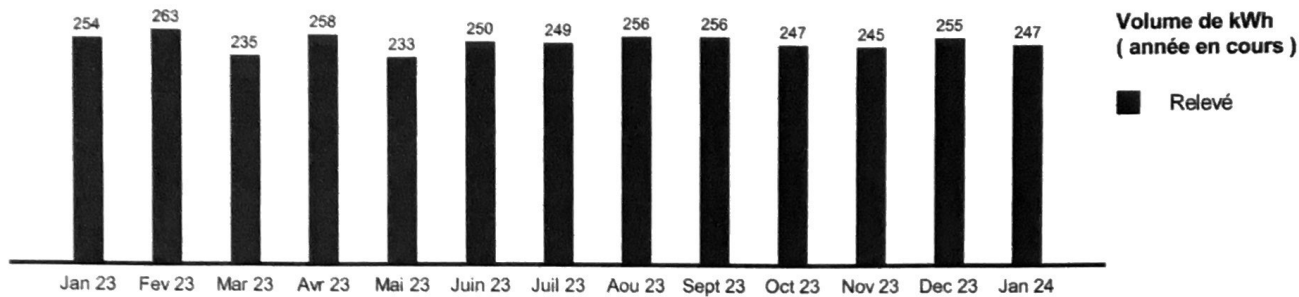
Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

09 726 750 84 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Volume de kWh
(année en cours)

■ Relevé

Total EDF Electricité *				596,85 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,68 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2024 au 29/02/2024		16,34 €/mois	32,68 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 502 kWh	Prix unitaire HT	564,17 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 15/11/2023 au 31/12/2023	390 kWh	36,537 c€/kWh	142,49 €	20,00 %
Electricité Période unique	du 01/01/2024 au 14/01/2024	112 kWh	22,638 c€/kWh	25,35 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 01/01/2023 au 14/01/2023	-115 kWh	-15,113 c€/kWh	17,38 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 15/01/2023 au 14/03/2023	-498 kWh	-15,113 c€/kWh	75,26 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 15/03/2023 au 14/05/2023	-491 kWh	-15,113 c€/kWh	74,20 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 15/05/2023 au 14/06/2023	-250 kWh	-15,113 c€/kWh	37,78 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 15/06/2023 au 14/07/2023	-249 kWh	-15,113 c€/kWh	37,63 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 15/07/2023 au 31/07/2023	140 kWh	-15,113 c€/kWh	-21,16 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 15/07/2023 au 31/07/2023	-140 kWh	-15,113 c€/kWh	21,16 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 15/07/2023 au 31/07/2023	-140 kWh	-15,113 c€/kWh	21,16 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 01/08/2023 au 14/09/2023	372 kWh	-15,384 c€/kWh	-57,23 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 01/08/2023 au 14/09/2023	-372 kWh	-15,384 c€/kWh	57,23 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 01/08/2023 au 14/09/2023	-372 kWh	-15,384 c€/kWh	57,23 €	20,00 %
Régularisation Bouclier Electricité Période unique	du 15/09/2023 au 14/11/2023	-492 kWh	-15,384 c€/kWh	75,69 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 15,14 €, et la part variable est de 32,84 €

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	Assiette	INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		3,82 €	Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période du 15/11/2023 au 14/01/2024	Assiette 502 kWh	Prix unitaire HorsTVA 0,10000 c€/kWh
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/11/2023 au 15/01/2024	15,14	21,93 %

Total Hors TVA pour ce site		600,67 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	114,91 €	
TVA à 5,50%	36,00 €	1,98 €	
TVA à 20,00%	564,67 €	112,93 €	
Total TTC pour ce site		715,58 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 195 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 21H30-5H30

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 6.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	10197 le 15/11/2023	10452 le 15/12/2023
Base	10452 le 15/12/2023	10699 le 15/01/2024

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 15/02/2024